



ATELIER PARISIEN D'URBANISME - 17, BD MORLAND - 75004 PARIS - TÉL : 01 42 71 28 14 - FAX : 01 42 76 24 05 - <http://www.apur.org>

LE BOIS DE BOULOGNE

**Candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012
et plan d'aménagement durable du bois à l'horizon 2012**

Jeux Olympiques de 2012

l'héritage dans les quartiers du noyau ouest en particulier dans le secteur de la porte d'Auteuil

—
Document février 2005

Le projet de jeux olympiques à Paris en 2012 est fondé sur la localisation aux portes de Paris de deux noyaux de sites de compétition à égale distance du village olympique et laissant le coeur de la capitale libre pour la célébration ; la priorité a par ailleurs été donnée à l'utilisation de sites existants et le nombre de nouveaux sites de compétition permanents a été réduit afin de ne répondre qu'aux besoins clairement identifiés.

Le projet comprend :

- le noyau Nord, autour du stade de France jusqu'à la porte de la Chapelle ;
- le noyau Ouest, autour du bois de Boulogne tout en étant ancré sur les sites sportifs de la porte de Saint Cloud ;
- à cela s'ajoutent un nombre limité de sites de compétition « hors noyaux » en région Ile de France et en province, en particulier pour les épreuves de football, ainsi que 2 sites dans le centre de Paris (Tour Eiffel et POPB).

Sur chaque site, le projet s'efforce de combiner deux objectifs : permettre aux jeux de se dérouler dans les meilleures conditions pour les sportifs, les visiteurs et les spectateurs ; mais également apporter en héritage le plus de réalisations et d'embellissements pour les sites et leurs habitants.

Cette note s'attache à développer les **avantages en termes d'environnement et de desserte pour les quartiers du noyau ouest et en particulier celui de la porte d'Auteuil** le plus concerné, avec la construction d'un nouvel équipement, le « Dôme ¹ ».

Il convient de noter les points suivants :

D'une part, à terme le tramway et les améliorations dans les transports en commun existants du secteur vont permettre aux spectateurs des équipements sportifs d'utiliser beaucoup plus facilement les transports en commun et, comme au stade de France, il pourra leur être demandé de les emprunter très largement. Pour les riverains pourra être mise à l'étude la réalisation de nouvelles possibilités de stationnement résidentiel, à proximité des places de la porte d'Auteuil et de Saint-Cloud. Elles pourraient à la fois compenser les suppressions de stationnement liées à la réalisation du tramway et la fiabilisation du bus PC, et s'inscrire dans le cadre de la politique engagée par la municipalité parisienne pour encourager les Parisiens à ne pas utiliser leur voiture pour les déplacements quotidiens.

Avec l'arrivée du tramway et la construction du dôme, la porte d'Auteuil fait l'objet d'une recomposition paysagère qui va lui faire perdre son aspect routier actuel.

¹ On notera que la question importante des circulations de transit, qui doit être examinée à une autre échelle géographique, n'est pas abordée ici.

Le « Dôme », doit être érigé en bordure du Bois de Boulogne. Il a été conçu de manière à réduire le plus possible son impact sur les espaces boisés et en s'inscrivant dans la recomposition de la porte d'Auteuil. Le projet vient favoriser de nouveaux cheminements vers le bois depuis les quartiers environnants tout en répondant aux besoins de la FFT. Ainsi les travaux de couverture entrepris permettent aux riverains et à tous les promeneurs de disposer de nouveaux accès dans le bois en venant supprimer la coupure due au boulevard périphérique et à l'échangeur avec l'autoroute A13.

A - Les projets des JO de 2012 dans le noyau ouest, en particulier la question de la desserte et de l'environnement dans le quartier de la porte d'Auteuil

Rappels :

Dans le projet olympique de 2012, le noyau ouest accueille plusieurs manifestations sportives :

- autour de la porte d'Auteuil : le tennis sur le stade Roland Garros, le tir à l'arc et l'escrime dans des structures temporaires sur les pelouses de l'hippodrome d'Auteuil, le judo et le badminton dans le nouveau stade pérenne construit dans le bois, extension du stade Roland Garros après les Jeux,
- autour du Parc des Princes : une partie des matchs de football au Parc des Princes, le hockey au stade Jean Bouin rénové,
- à l'intérieur du bois : les sports équestres sur la plaine de Longchamp (le départ et l'arrivée du concours complet dans l'hippodrome de Longchamp et les épreuves de saut et de dressage dans une installation temporaire plaine de Bagatelle) et les épreuves du pentathlon moderne dans le centre sportif de la Croix Catelan et la plaine de Bagatelle.

a. Les dispositifs d'aménagement retenus sur le site d'Auteuil : une entrée dans le bois recomposée et la construction du nouveau dôme

Porte d'Auteuil sont prévus 2 aménagements complémentaires : la réalisation d'une nouvelle entrée dans le bois, continue, à pied et pour les vélos, s'étendant sur environ 2,3 ha, rendue possible grâce à une couverture du boulevard périphérique ; la construction d'un nouvel équipement sportif, le dôme² en partie sur l'échangeur routier.

La place de la Porte d'Auteuil fait aussi l'objet d'une vaste recomposition paysagère, autour de l'arrivée du tramway TMS prolongé.

b. L'accès et la desserte des espaces et des équipements olympiques : l'ensemble du bois est fermé à la circulation générale durant les Jeux ; toute la desserte est assurée par les transports en commun.

Durant les jeux, aucun spectateur n'arrive en voiture. Le bois est d'ailleurs fermé à la circulation automobile. Il demeure accessible aux seuls véhicules des personnes accréditées et aux services de sécurité et d'urgence.

Les moyens d'accès du public aux sites ont été définis sur la base d'un temps d'arrivée entre une heure et une heure et demie et un temps de départ de quarante cinq minutes. Le calendrier des manifestations et l'horaire des sessions ont été établis en tenant compte des capacités des différents équipements et des disponibilités en transports en commun. Le nombre maximum de spectateurs pouvant arriver en même temps dans une heure sur les sites du noyau Ouest ne dépasse pas 48.000

² L'emprise du dôme représente 2 ha, dont 0,84 ha pris sur des espaces boisés aujourd'hui accessibles au public et 1,1 ha à la place ou en couverture d'espaces inaccessibles.

personnes (soit 49% de la capacité des lignes de transports en commun les desservant) ; le chiffre est 57.000 pour les départs (soit 58% de la capacité offerte)³.

Sont distinguées les épreuves prévues à l'intérieur du bois et Portes d'Auteuil et de St-Cloud.

A l'intérieur du bois (Plaine de jeux de Bagatelle, hippodrome de Longchamp et Croix Catelan), les épreuves prévues (sports équestres et pentathlon moderne), peuvent faire venir jusqu'à 50 000 spectateurs. Le temps d'arrivée/départ des spectateurs a été pris égal à 1h30 (soit 33 000 spectateurs/heure). Une desserte spécifique est mise en place pour assurer durant les jeux ces flux car les stations de transports en commun sont éloignées des sites de compétition :

- l'aménagement d'une station provisoire sur la ligne de tramway T2 (au nord de la station Les Millons) permettra un accès à l'hippodrome à 8000 spectateurs par heure. Les spectateurs gagnent ensuite le site sportif à pied en empruntant la passerelle de l'Avre.
- un circuit de navettes-bus articulées interne est mis en place : il permet un rabattement du public depuis les lignes n°1, 2 du métro et le RERC. Les 70 bus articulés prévus assurent l'arrivée/le départ de 27 000 spectateurs par heure.
- une partie des spectateurs est également censée arriver à pied depuis les stations de la ligne n°1 du métro.

Par ailleurs des navettes fluviales, reliant les sites le long de la Seine constitueront un mode de transport complémentaire (non pris en compte dans les capacités de transports).

Pour les épreuves prévues dans les équipements sportifs de la porte de St-Cloud et de la porte d'Auteuil, les disponibilités offertes par les transports en commun qui desservent les sites à une distance comprise entre 500 et 1000 mètres sont les suivantes :

- la ligne 10 du métro (capacité maximale de 24 000 passagers par heure avec le matériel supplémentaire envisagé durant les jeux),
- la ligne 9 du métro (capacité maximale de 28 900 passagers par heure avec le matériel supplémentaire envisagé durant les jeux),
- le tramway mis en place pour les jeux (prolongement du TMS jusqu'à la porte d'Auteuil (capacité maximale de 6 000 passagers par heure).

Soit au total une capacité maximale de 58 900 passagers par heure. C'est la norme qui a été retenue par le GIP pour les flux d'entrée et de sortie des sites sportifs, au vue de leur dispersion, des animations et services divers offerts par chacun, qui vont retenir sur un site une partie significative des spectateurs et des disponibilités offertes par les transports en commun⁴.

Il faut par ailleurs rappeler que le métro et le RER bénéficieront d'une extension de service d'une heure en soirée les vendredis et samedis dès 2006, ce qui renforcera encore leur attractivité.

Le réseau bus existant sur les boulevards des Maréchaux sera par ailleurs renforcé pour offrir une desserte complémentaire du noyau, il constitue une réserve supplémentaire qui n'est pas pris en compte dans les calculs d'adéquation entre l'offre et la demande (demande estivale habituelle et demande spécifique).

³ Il convient par ailleurs de noter que la capacité des lignes a été établie sur la base de 4 personnes au mètre carré, qui correspond pour la RATP à une hypothèse de « confort »... la norme retenue varie généralement entre 4 et 6 personnes au m².

⁴ Evidemment toutes les épreuves ne se déroulent pas au même moment, pour permettre leur fréquentation maximale et assurer la meilleure rentabilité pour les retransmissions. Le nombre maximum de spectateurs par session (billets émis) sont les suivants (c.f. GIP) :

- à l'intérieur du bois : Longchamp/Bagatelle (**28 080** pour le dressage, **28 030** pour le saut d'obstacles, **46 035** pour le concours complet, **26 240** pour le pentathlon moderne (équitation, course)), Croix Catelan (**2 470** pour le pentathlon moderne (tir, escrime, natation)) ;

- autour de la porte d'Auteuil : Stade Roland Garros (**22 485**), Stade du Parc des Princes (**44 997**), Stade Jean Bouin (**13 015** et **3 950**), Dôme (**12 685** pour le judo et **13 350** pour le badminton), hippodrome d'Auteuil (**4 265** pour le tir à l'arc et **9 140** pour l'escrime).

Le calendrier des épreuves et les horaires des sessions sont établis de manière à assurer de manière compatible les flux d'arrivée et de départ du public en transports en commun.

B - Après les jeux

a. 50 millions de travaux de mise en valeur du bois

Le dossier de candidature mentionne un engagement de la Ville de Paris sous la forme d'une enveloppe budgétaire de 50 millions d'euros pour la mise en valeur du bois de Boulogne, l'héritage des Jeux pour le grand espace vert. De part la situation et la dimension du bois, cet héritage dépasse d'ailleurs largement le cadre parisien et doit bénéficier à toutes celles et ceux qui s'y rendent pour se détendre, se promener ou faire du sport, notamment les habitants des communes limitrophes. L'affectation des financements à des projets particuliers ne figure pas dans le dossier, car ils doivent être soumis à la concertation dans le cadre du projet de développement durable.

La délibération portant sur les garanties financières apportées par la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques, votée au Conseil de Paris, énumère une liste de projets à l'étude pouvant être retenus comme héritage pour le bois :

- la restauration du réseau hydrographique et le réaménagement des berges des plans d'eau ;
- la poursuite de la régénération des plantations,
- l'aménagement en lisière de Paris des grandes entrées du bois : porte d'Auteuil ; porte de Passy, en remodelant le carrefour des Cascades et en créant une grande promenade autour des lacs (ce qui permet de gagner 3,5 ha destinés à l'élargissement des pelouses et à la promenade) ou porte de la Muette,
- un aménagement paysager majeur entre les abords du carrefour de Longchamp et de la Grande Cascade et la Seine pour gagner 1,5 ha d'espaces verts.

Dans la même délibération figure la volonté d'augmenter les surfaces ouvertes au public : grâce à l'aménagement d'une entrée de bois à la porte d'Auteuil, lié au projet d'extension de Roland Garros, mais aussi en réduisant ou en supprimant des enclos existants par le non renouvellement de la concession du Tir à l'Arc permettant un gain de 1,57 hectare et par la redéfinition du périmètre de l'actuelle concession du Tir au Pigeons permettant d'ouvrir au public un minimum de 3 hectares.

Au total, l'héritage olympique se traduit, dans le Bois de Boulogne, par l'ouverture au public ou la reconquête de plus de 11 hectares d'espaces naturels.

Il convient enfin de rappeler ici le progrès durable, important que vont représenter pour toute cette partie de la capitale l'arrivée du tramway à l'orée du bois et à proximité des équipements sportifs du secteur, ainsi que, mais à une moindre mesure évidemment, la sortie de métro supplémentaire à la station Michel-Ange Molitor.

Le tramway prolongé depuis le Sud à la Porte d'Auteuil et la ligne d'autobus PC 1 (sur les boulevards des Maréchaux au nord de la Porte d'Auteuil, dont la fréquence sera temporairement renforcée si nécessaire) permettront des correspondances avec les lignes principales du réseau métropolitain et Régional. De même ils permettront des liaisons directes avec des parkings de rabattement (Porte Maillot, Porte Champerret, Porte de Versailles, Porte d'Orléans,... et faciliteront la mise en place de billets combinés (entrée au stade et transports en commun ou entrée au stade, transports en commun et parking).

b. Le fonctionnement du stade Roland Garros

Le contrat de concession de la Ville de Paris à la Fédération Française de Tennis (FFT) doit garantir une utilisation strictement sportive pour le tennis de l'extension. L'extension du stade Roland Garros va entraîner une fréquentation accrue lors des Internationaux de tennis : passant de 40 000 personnes actuellement les jours les plus chargés à 50 000 personnes environ à l'horizon 2012.

Les utilisateurs du futur équipement devront utiliser les transports en commun. Le temps des jeux aura montré que cela est possible.

Pour mémoire, la politique mise en place par la FFT depuis plusieurs années s'appuie sur un objectif de réduction de l'utilisation de la voiture par le public de Roland Garros. Il s'agit d'inverser dans le temps des habitudes qui ont été prises. Cette politique paraît porter ses fruits. La FFT fait réaliser périodiquement des enquêtes lors des Internationaux de France qui montrent une diminution de l'utilisation de la voiture entre 1997 et 2002 : 51% des spectateurs utilisaient la voiture en 1997 contre seulement 40% en 2002 ; en parallèle, l'utilisation des transports en commun passe de 35 à 46%. La FFT affiche un objectif de 75% d'utilisateurs en transports en commun parmi les spectateurs du tournoi dans les années à venir.


Les actions à mener d'ici 2012 seront contractualisées par la municipalité parisienne avec la FFT. Elles porteront notamment sur :

- un objectif de réduction annuelle de l'utilisation de la voiture lors des Internationaux de tennis,
- et en fonction du choix modal en faveur de la voiture retenu chaque année : un contrôle strict du stationnement à l'aide de billets combinés manifestation sportives/parc de stationnement (en utilisant des capacités à trouver à proximité) relié au stade par des navettes. Ce dispositif permet en outre de fixer au spectateur un itinéraire routier d'accès et d'éviter les circulations parasites.

En complément, les mesures de contrôle du stationnement illicite seront renforcées, comme il est fait ailleurs dans la Région et en France pour les sites de même importance et connaissant des fréquentations publiques aussi importantes.

Les objectifs quantifiés de baisse du taux d'utilisation de la voiture particulière et de contrôle strict du stationnement devront s'appliquer à l'ensemble des équipements sportifs du secteur. Il en va de la survie et de la pérennisation de ces équipements intégrés dans le tissu urbain de cette partie de la capitale et à l'orée d'un des principaux poumons verts du centre de l'agglomération parisienne.

ANNEXE 1 / CARTE A : Concept
APPENDIX 1 / MAP A: Concept



- Athlétisme, Football, Cérémonies**
Athletics, Football, Ceremonies
- Tennis de Table**
Table Tennis
- Escrime**
Fencing
- Boxe**
Boxing
- Sports Aquatiques**
Aquatics
- Handball (qualifications), Lutte**
Handball (preliminaries), Wrestling
- Handball (finales), Basketball (qualifications)**
Handball (finals), Basketball (preliminaries)
- Gymnastique Artistique, Basketball (finales)**
Artistic Gymnastics, Basketball (finals)







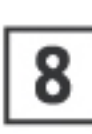










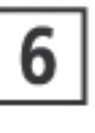






- Baseball, Softball**
Baseball, Softball
- Triathlon**
Triathlon
- Pentathlon Moderne (natation)**
Modern Pentathlon (swimming)
- Tir à l'arc, Pentathlon Moderne (saut d'obstacle, course)**
Archery, Modern Pentathlon (horse riding, running)
- Volleyball**
Volleyball
- Sports Equestres**
Equestrian
- Tennis**
Tennis
- Badminton, Gymnastique Rythmique, Trampoline, Pentathlon Moderne (tir, escrime)**
Badminton, Rhythmic Gymnastics, Trampoline, Modern Pentathlon (shooting, fencing)
- Hockey**
Hockey
- Football**
Football
- Haltérophilie**
Weightlifting
- Cyclisme (route)**
Cycling (road)
- Tir**
Shooting
- Cyclisme (piste)**
Cycling (track)
- Cyclisme (mountain bike)**
Cycling (mountain bike)

- Aviron, Canoë-kayak (eaux calmes)**
Rowing, Canoe-kayak (flatwater)
- Canoë-kayak (slalom)**
Canoe-kayak (slalom)

SITES DE COMPETITION	COMPETITION VENUES
1 Stade Pierre de Coubertin / Stadium	17 Pavillon 5 / Pavilion
2 Stade du Parc des Princes / Stadium	18 Très Grande Salle / SuperDome
3 Stade Jean Bouin / Stadium	19 Palais Omnisport de Paris Bercy (POPB)
4 Stade Roland Garros / Stadium	20 Champs de Mars - Tour Eiffel
5 Grande Salle / Dome	21 Château de Versailles
6 Pavillon 6 / Pavilion	22 Centre de Tir (Versailles) / Shooting Centre
7 Hippodrome d'Auteuil / Race Course	23 Vélodrome (Saint-Quentin-en-Yvelines) / Velodrome
8 Hippodrome de Longchamp / Race Course	24 Saint-Quentin-en-Yvelines
9 La Croix Catelan	25 Base Nautique (Vaires-sur-Marne) / Basin
10 Pelouse de la Muette	26 Base Nautique (Vaires-sur-Marne) / Basin
11 Stade de France® - Stade Olympique / Olympic Stadium	27 Centre Sportif (Colombes) / Sports Centre
12 Pavillon 1 / Pavilion	28 Port des Minimes (La Rochelle) / Port
13 Pavillon 2 / Pavilion	29 Stade de la Beaujoire (Nantes) / Stadium
14 Pavillon 3 / Pavilion	30 Stade Félix Bollaert (Lens) / Stadium
15 Centre Nautique / Aquatics Centre	31 Stade Gerland (Lyon) / Stadium
16 Pavillon 4 / Pavilion	32 Stade Vélodrome (Marseille) / Stadium


0 1 2 3 4 5 Km

Infrastructures de transport et sites
Transport infrastructures and venues

- | | | |
|---|---|--|
|  Existant
Existing |  Prévu
Planned |  Supplémentaire
Additional |
|  Autoroute, voie rapide
Motorway, expressway |  Métro
Subway | |
|  1 A86-A12 |  8 Prolongement ligne 12
Extension of tubeline 12 | |
|  2 A86 Ouest |  Tramway
Tram | |
|  3 A86 (Antony) |  9 SDEV | |
|  4 A4-A86 |  10 Prolongement SDEV
SDEV extension | |
|  5 Couverture A1
A1 coverage |  11 TMS | |
|  Route principale
Major road |  Terminus métro et tramway
Subway and tram terminus | |
|  6 N2 |  Ligne ferroviaire principale
Main railway line | |
|  TGV
High Speed Train |  RER
Regional Express Network | |
|  7 TGV Est-Européen
East-european TGV |  Gare principale
Main railway station | |
|  Aéroport international
International airport | | |

ANNEXE 2 / CARTE B : Infrastructures de transports et sites existants, prévus et supplémentaires

APPENDIX 2 / MAP B: Existing, planned and additional transport infrastructures and venues



TGV vers Lens, Bruxelles, Amsterdam, Londres
 TGV to Lens, Brussels, Amsterdam, London

Roissy
CDG

Village Olympique
Olympic Village

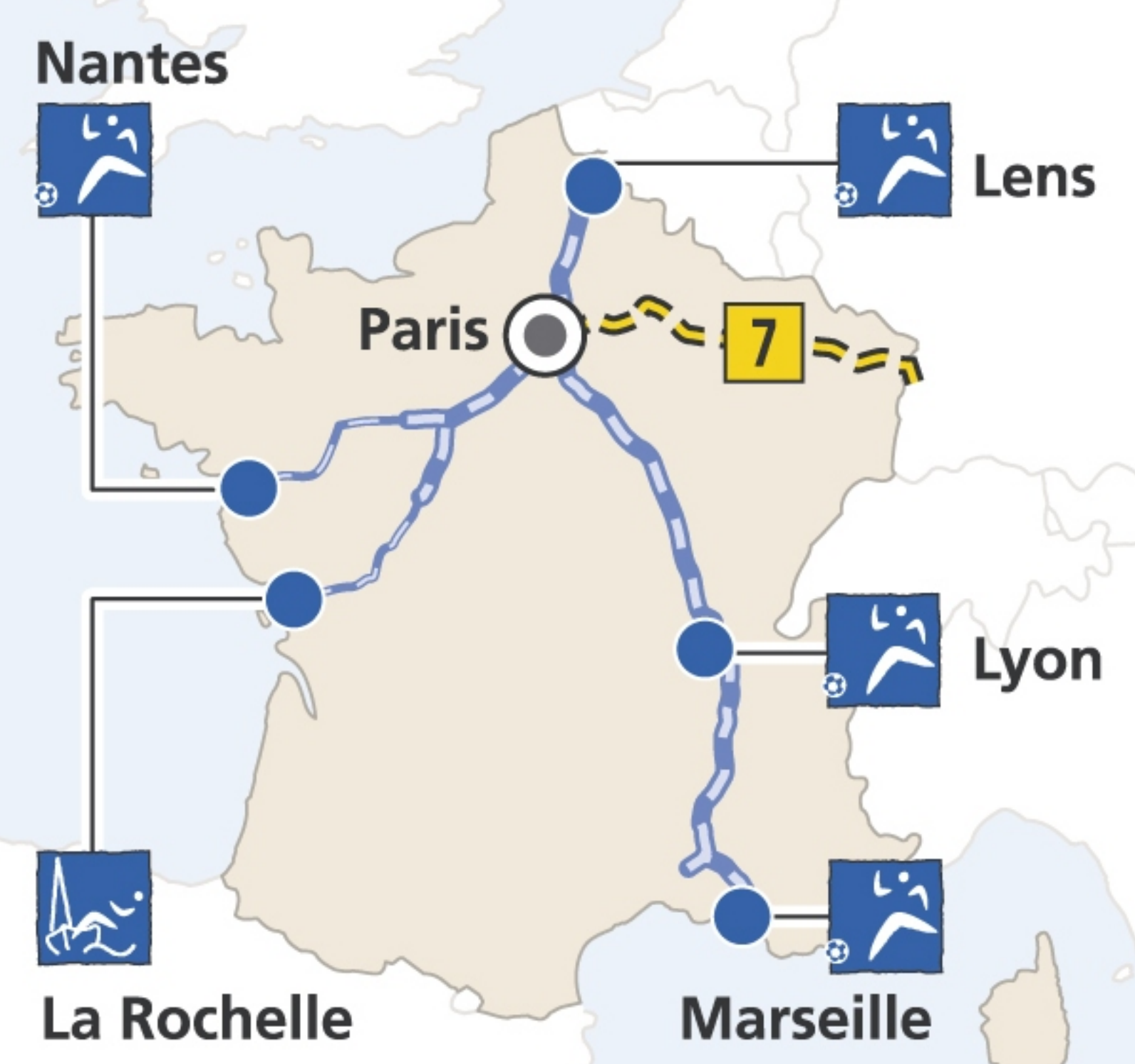
PARIS

0 1 2 3 4 5 Km

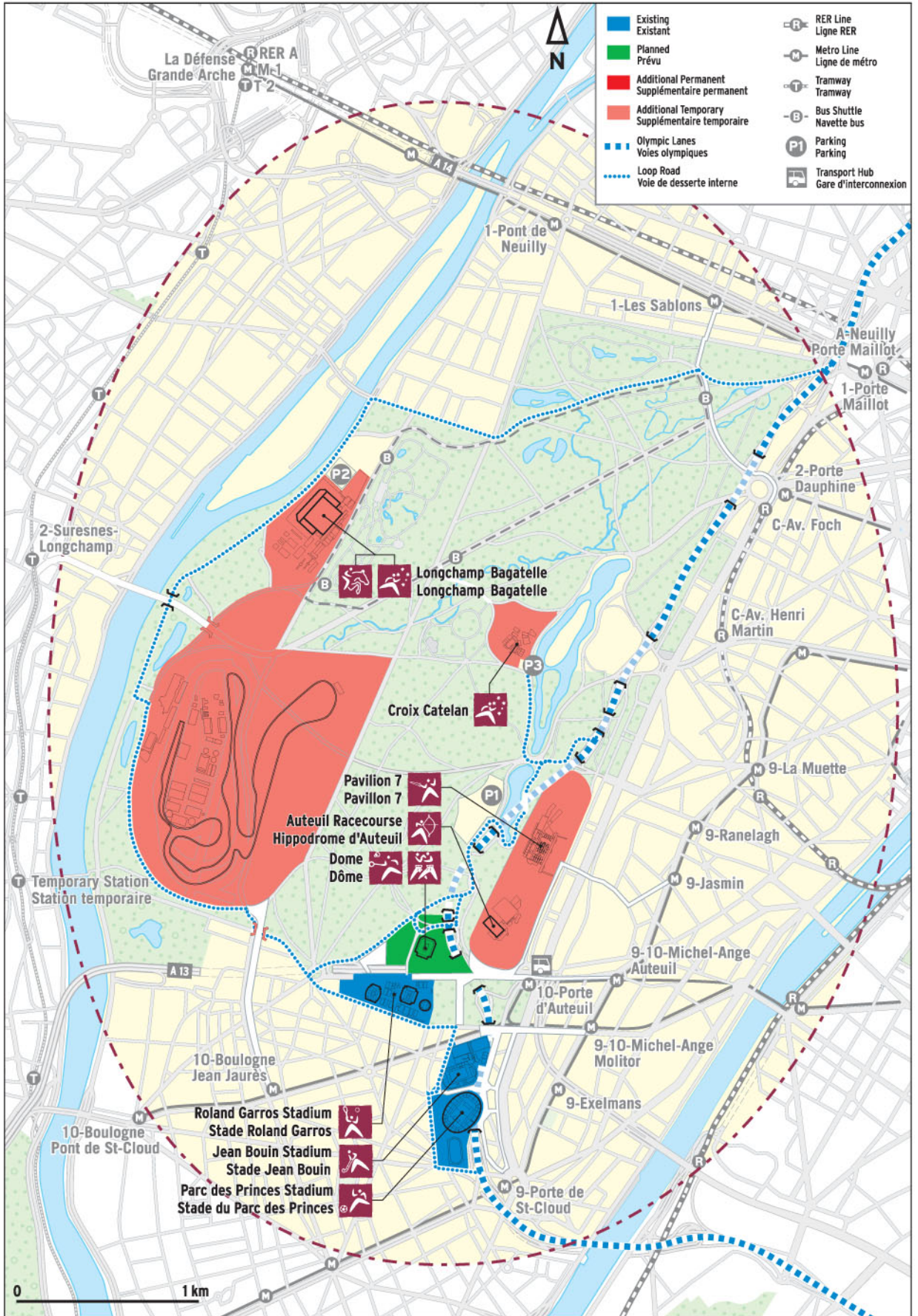
TGV vers La Rochelle, Nantes
 TGV to La Rochelle, Nantes

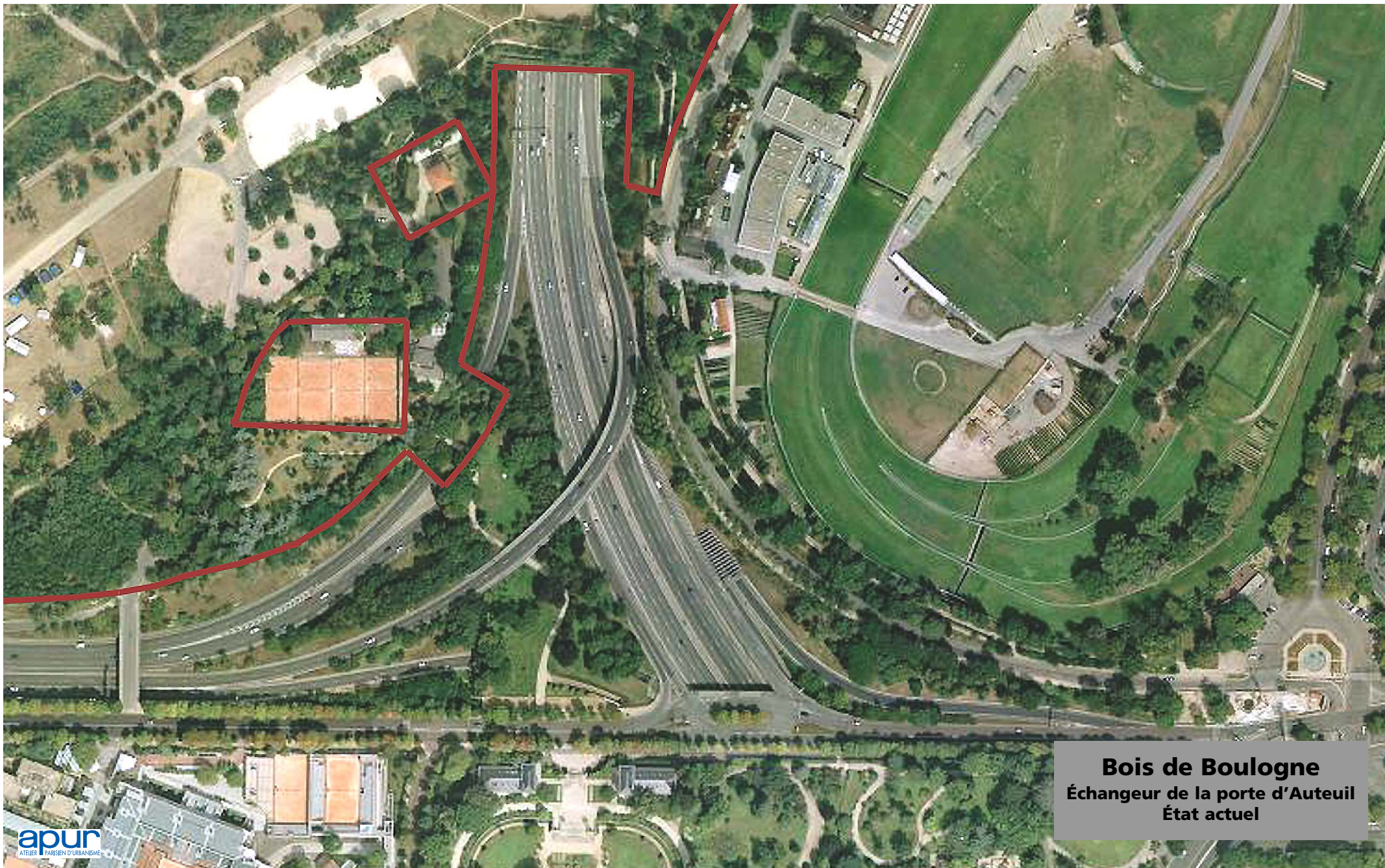
Orly

TGV vers Lyon, Marseille,
 TGV to Lyon, Marseille



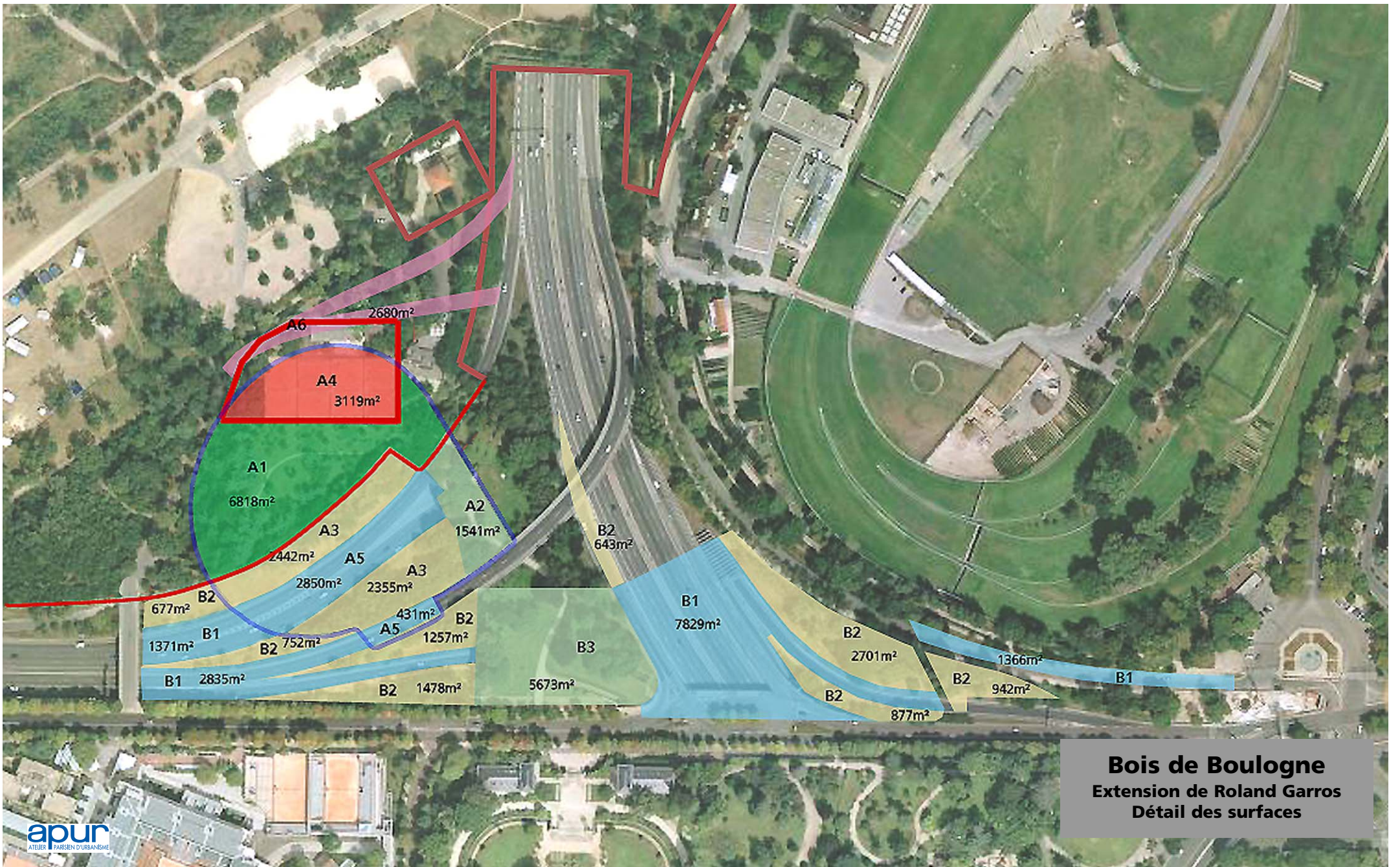
Western Cluster - Map B2 / Noyau Ouest - Carte B2



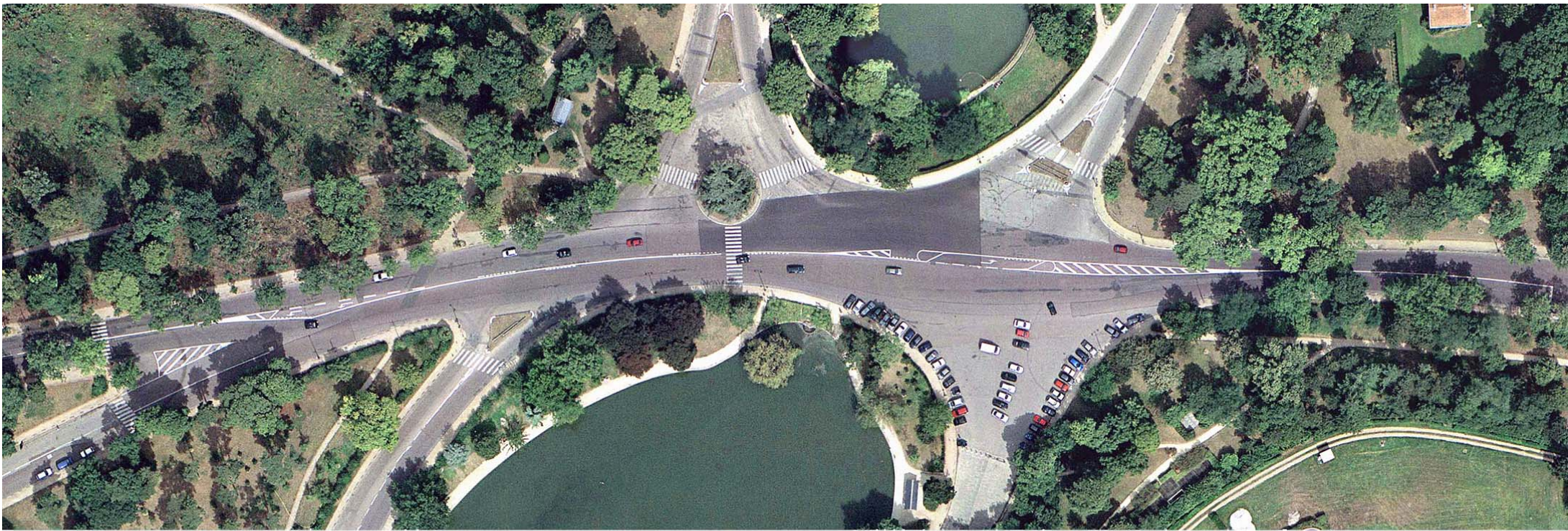


Bois de Boulogne
Échangeur de la porte d'Auteuil
État actuel





Bois de Boulogne
Extension de Roland Garros
Détail des surfaces



© InterAtlas 2005



**Carrefour des Cascades
Promenade des Lacs**

© InterAtlas 2005



Bois de Boulogne
Carrefour de Longchamp
État actuel

